

LE CHERCHEUR

REVUE ÉCLECTIQUE

VOL. II.

15 JUIN 1889.

No. 20.

BOSSUET SERMONNAIRE.

La thèse que M. l'abbé Lebarq, professeur (1) au petit séminaire de Rouen, vient de présenter et de soutenir en Sorbonne, pour obtenir le grade de docteur ès-lettres, a fait faire un pas décisif, et, peut-être définitif à la critique des sermons de Bossuet et à la constitution de leur texte. Je voudrais d'abord signaler les principaux mérites du beau livre de M. Lebarq, et en profiter pour redire, à ma façon, ce que chacun sait du génie oratoire de Bossuet.

I

La révélation de l'insuffisance en matière de critique, quand il s'agit de nos grands écrivains français, fut faite par Cousin, à l'occasion des *Pensées* de Pascal. Sous sa direction, l'abbé Vaillant essaya, en 1851, l'histoire du texte des sermons de Bossuet, qui, après sa mort trop tôt arrivée, fut continuée par M. Floquet, par Gandar, et reprise de nos jours, par MM. Lachat, Gazier et Brunetière. Cette histoire est curieuse. De son vivant, Bossuet n'avait fait imprimer que les six grandes Oraisons funèbres et le sermon sur "l'Unité de l'Eglise"; il désavoua l'édition qu'on publia de la vêtue de Mlle de La Vallière. Bossuet mort, les manuscrits de ses sermons passèrent aux mains de son neveu, l'évêque de Troyes, qui se garda bien de les publier. Il s'en servait pour lui-même; il les prêtait à ses amis, aux prêtres de son diocèse.

Ce ne fut que dans l'édition de 1767 que parurent, pour la première fois, les *Sermons*; préparée par l'abbé Périou, cette édition fut continuée par l'abbé Leroi. Dans la lourde charge de donner à la France le monument digne de Bossuet qu'elle attendait, il avait eu pour successeur l'abbé Lequeux, qui mourut trop tôt pour mener à bonne fin la tâche qu'il avait entreprise. Elle passa aux mains des Bénédictins des Blancs-Manteaux, dont le plus renommé fut dom Déforis. Il s'adjoignit pour collaborateur l'abbé Maury, qui fit un Bossuet corrigé à sa manière; le Maury était mêlé avec le Bossuet. La Révolution mit fin à ce *coupage* immoral où se noyait l'énergie native de notre Bossuet. Dom Déforis mourut sur l'échafaud: Maury, pendant ces temps malheureux, sut vivre et garder jusqu'à des temps meilleurs le fruit heureux d'une éloquence non vulgaire et les résultats d'une politique plus qu'habile. Les *Sermons* de Bossuet furent enfin publiés dans l'édition

(1) *Histoire critique de la Prédication de Bossuet*, d'après les manuscrits autographes et des documents inédits: Chez Desclée, De Brouwer et Cie, à Lille

dite de Versailles, et dans celle de M. Lachat. J'ai cité plus haut des travaux qui, depuis, ont été consacrés au texte et à la langue des Sermons de Bossuet.

Ce bilan était nécessaire pour se mieux rendre compte de la grande valeur du livre de M. Lebarq. Sans doute, il a mis à profit les recherches de ses prédécesseurs ; mais il les surpasse, et les résultats qu'il apporte distancent de beaucoup leurs conclusions. Il a pu classer, en effet, et corriger, d'après les manuscrits les plus estimés, la précieuse collection des Sermons de Bossuet. Le portrait qu'il nous offre, aujourd'hui de *Bossuet sermonnaire* l'emporte donc sur tous les autres, par la loyauté de la transcription aussi bien que par l'étude approfondie du modèle. Dur labeur ! Besogne délicate et angoissante ! Si la Bibliothèque nationale, à Paris, s'enorgueillit, comme d'un de ses plus rares trésors, des *Manuscrits* de Bossuet, ne sait-on point à quelles difficultés se heurte et se meurtrit le lecteur qui veut avoir raison de l'écriture et même de l'orthographe de Bossuet ? Que de ratures ! Que de surcharges ! il faut choisir entre ces leçons nombreuses, celle qui traduit le plus exactement la pensée de Bossuet ; il faut éliminer les variantes les plus plausibles, pour, en tenant compte de circonstances diverses qu'a traversées Bossuet, placer les sermons à telle époque plutôt qu'à telle autre, pour les attribuer à telle inspiration plutôt qu'à tel autre mouvement d'idées.

Mais M. Lebarq ne s'est point contenté des seuls manuscrits de la bibliothèque nationale ; il a tenu à découvrir les autres qui subsistent. Multipliant les voyages et les démarches, il a compulsé ceux de Meaux, de Juilly, de Metz ; il a eu entre les mains les papiers de M. Floquet. De sa laborieuse excursion il a rapporté une riche moisson de documents nouveaux grâce auxquels il a pu s'orienter dans son étude, avec des indications plus sûres et plus nettes.

“ Tant de peines n'ont pas été perdues, dit, dans un excellent article du *Monde*, le savant professeur de l'Institut catholique, M. Ragon ; en y mettant plus d'attention, M. Lebarq, en maint endroit, a mieux lu que les autres et restitué la vraie leçon de Bossuet ; en tenant un compte plus exact des signes et des renseignements divers fournis par les manuscrits mêmes, il a pu réunir ce qu'on avait maladroitement séparé, rendre à leur vraie destination des morceaux indûment rapprochés et violemment amalgamés, assigner leur date précise à un grand nombre de compositions, et même retrouver plusieurs fragments inédits, dont quelques-uns ne sont pas sans importance. ”

Rien de plus tristement curieux, en effet, que le chapitre deuxième de la première partie de l'ouvrage dont je parle : M. Lebarq y a signalé “ les accidents ” auxquels a été soumis le vrai texte de Bossuet ; sutures inintelligentes de fragments qui appartiennent à des discours différents ; interversions ridicules dans le placement de leurs parties ; lectures arbitraires qui défigurent la pensée, parce que le manuscrit n'a pas été assez consciencieusement suivi ; tout autant d'altérations graves qui jettent leurs taches sur Bossuet et le déforment. Les exemples cités par M. Lebarq sont écrasants ; mais comme on ne saurait trop le remercier de sa patiente investigation, le féliciter de son esprit critique, de son flair délicat qui dépiste une erreur avec tant de sagacité !

J'estime pourtant que la partie la plus originale et la plus méritoire de sa thèse est celle où il fixe la chronologie des *Sermons* de Bossuet, et même des fragments oratoires. M. Floquet avait cherché la date de leur composition dans les allusions historiques ; l'abbé Vaillant l'avait demandée à la langue et au caractère de l'écriture ; Gandar, enfin, à l'examen des manuscrits. M. Lebarq croit, et avec raison, à la sûreté d'une autre méthode, entrevue par Gandar, à " l'étude minutieuse de l'orthographe de Bossuet ". Aux débuts de sa carrière oratoire, Bossuet orthographie *phonétiquement*, c'est-à-dire comme l'on prononce.

" Il y a, dit l'abbé Lebarq, des ondulations, pour ainsi dire, dans cet essai d'orthographe phonétique. En 1650, on touche à l'épanouissement complet ; jusque-là il y a progression croissante. A la fin des études théologiques de Bossuet, l'application du système est rigoureuse ; elle dure avec le même caractère pendant les premiers mois de son séjour à Metz (1652). Mais déjà on aperçoit quelques symptômes de relâchement, et bientôt les formes étymologiques font de fréquentes réapparitions, jusqu'à ce qu'en 1653 l'auteur rompe à peu près complètement avec le système phonétique."

Et l'abbé Lebarq, pour consolider mieux son système, remarque que les principales modifications constatées dans l'orthographe de Bossuet correspondent à ses changements de résidence. En arrivant à Paris, en 1642, il écrit en suivant l'orthographe étymologique telle qu'il l'a apprise chez les jésuites. Au collège de Navarre, il se façonne à l'orthographe phonétique à laquelle il reste fidèle pendant tout son canonicat à Metz ; à partir de 1659, lors de son voyage à Paris, il s'en dépouille peu à peu, et, lorsqu'il quitte Metz pour vivre définitivement à Paris, il reprend l'usage commun. D'après ces principes, M. Lebarq a pu classer toutes les œuvres oratoires de Bossuet, dans un ordre rigoureux très clair, et que, pour ma part, je crois définitif. Cette enquête si vaste et si habilement menée se termine par la mention, chronologique aussi, des sermons de Bossuet qui ont péri et dont le souvenir a été gardé soit par Ledieu dans son Journal, soit dans les Mémoires du temps, ou même dans les procès-verbaux des visites épiscopales, quand, évêque de Meaux, Bossuet réservait à son peuple les restes d'une voix qui tombait et d'une ardeur qui s'éteignait. Perte irréparable ! Car l'abbé Lebarq porte à trois cent cinquante le nombre de ces allocutions dont il n'a retrouvé qu'une indication ou une analyse sèche et décolorée.

Deux ou trois détails ne m'ont point paru assez justifiés dans les assertions de M. Lebarq ; quelques autres auraient pu être ajoutés à son histoire de la constitution du texte de Bossuet.

Il n'est pas exact de dire (p. 345) qu'à la date du 18 avril 1686, Bossuet fit donner une mission à Claye, par les Oratoriens. L'entreprise dont il s'agit est plus générale. Bossuet avait appelé les Oratoriens à s'en aide pour convertir les protestants : il s'était réservé Meaux et les environs pour y porter la parole lui-même, tandis que les missionnaires s'étaient répartis ça et là, dans le diocèse. Du reste, la France entière, pour ce carême de 1686, devenait le théâtre d'un immense effort que,

d'après les ordres de Louis XIV, l'on tentait pour ramener les hérétiques à la foi catholique. (2)

Relativement à l'*Oraison funèbre* du P. Bourgoing, prononcée le 4 décembre 1662, j'aurais aimé que M. Lebarq donnât quelques renseignements qu'il lui eût été facile de prendre dans les *Annales de l'Oratoire*. [3] A cette date, la renommée du jeune archidiacre de Metz fixait l'attention universelle. Car l'historiographe de l'Oratoire, après avoir esquissé le plan du discours, ajoute : " Là, a dit ce *grand orateur*, etc. " M. Lebarq déclare que le manuscrit de cette oraison funèbre est perdu. N'a-t-il donc pas été curieux de savoir pourquoi, prononcée en 1662, elle ne fut publiée qu'en 1778 ? Le manuscrit était devenu la propriété de l'évêque de Troyes, qui, janséniste, s'offensa des reproches adressés par Bossuet à la secte naissante. En 1729, un oratorien, le P. Battarel, étant venu prêcher le carême à Troyes, y obtint un tel succès que l'évêque lui communiqua le manuscrit, en lui permettant de copier tous les passages qui intéressaient l'Oratoire. [4]

J'ajouterai encore une observation. Qui ignore la définition célèbre que donne Bossuet de la congrégation fondée par le P. de Bérulle ? " Là, une sainte liberté fait un saint engagement ; on obéit sans dépendre ; on gouverne sans commander ; toute l'autorité est dans la douceur, et le respect s'entretient sans le secours de la crainte..." Ces lignes sont la traduction littérale de quelques vers latins écrits par un neveu de Pibrac, par un oratorien, le P. Ch. du Faur, qui, dans un poème dédié à Nicolas de Neufville, marquis de Villeroy, chantait l'éloge du P. Achille de Harlay, mort évêque de Saint-Malo. L'auteur est amené à parler de l'Oratoire qu'il définit ainsi :

Servit ibi felix libertas, libera nobis
Obsequia ; hic nemo fert vincula, nemo catenas
Sustinet ; hic famuli sine vinclis, absque catenis
Gens captiva sumus...

...Solas istic juratur in aras,
Nil ultra, nullumque nisi pondus amoris
Sentitur, nec triste jugem est, quo sponte gravamur.

Ces vers furent édités chez Antoine Vitré, en 1647 ; quand Bossuet les empruntait, par une si magistrale interprétation, en 1662, ne pouvait-il point dire, comme Molière, qu'il prenait son bien partout où il le trouvait ?

Je ne tiens aucune rigueur à M. Lebarq d'avoir ignoré ces mesquins rapprochements qui n'ont guère d'intérêt que pour les gens de la famille : je les lui abandonne volontiers, avec l'espoir qu'ils ne passeront point indifférents pour son esprit si avide d'érudition.

En écrivant son livre, il a bien mérité des amis de Bossuet et il aura contribué pour une part très neuve à l'éclat d'une si glorieuse mémoire. Mais, quelque valeur qu'ait son livre par lui-même, il en

(2) *Arch. Nat.* : M. 232 et M. 235.

(3) *Arch. Nat.* : MM. 628. p 112.

(4) *Arch. Nat.* : M. 220.

prend une bien plus grande encore, à cause de ce qu'il promet ; je veux dire l'édition critique des *Sermons* de Bossuet. Toutes les qualités qui se manifestent dans cette thèse rendent digne M. Lebarq d'élever un tel monument, et, cette fois, un monument durable. Qu'il ne le fasse pas trop attendre à ceux qui, à l'avance, lui crient : *Merci et bravo !*

II

Nous n'aurions, comme écrivain, que Bossuet, c'en serait assez pour faire de notre littérature la première de toutes les littératures modernes, et peut-être, pour balancer la gloire de celles de Rome et d'Athènes.

Bossuet orateur, Bossuet sermonnaire, n'est-il point plus grand, je ne dirai point que Cicéron, mais même que Démosthène ? Il ne s'agit plus de protéger un petit peuple contre l'ambition astucieuse et les menées perfides d'un tyranneau tel que Philippe de Macédoine ; il s'agit de sauver les âmes ; et combien la grandeur du but à atteindre ne rehausse-t-elle point l'éloquence de celui qui le poursuit ! Au temps même où il vivait pourtant, et aussi au dix-huitième siècle, Bossuet orateur fut éclipsé par Bourdaloue, — Bourdaloue, dont Voltaire a écrit : " il fut presque le Corneille de la chaire, comme Massillon en a été depuis le Racine. " C'est de Bossuet que le mot est vrai, si l'on supprime le *presque*. M. Brunetière, je crois, a, quelque part, distingué comme trois manières successives dans l'éloquence de Bossuet ; la première, au temps de sa jeunesse, toute didactique et théologique ; la seconde, lors des carêmes à la cour, plutôt philosophique et morale ; la troisième, quand Bossuet est à Meaux, homélique, à la façon des Pères. Il est certain que, à l'époque de son séjour à Metz, qu'on peut dire avoir été celle de sa formation, il se soucia surtout du retour des protestants, assez nombreux en cette ville, et de la conversion des Juifs qui y vivaient avec une certaine organisation et beaucoup de liberté. Comme on était d'accord, catholiques et protestants, sur la question de morale, comme le décalogue, admis par les Juifs, faisait aussi le fond de la morale évangélique, Bossuet porta son attention sur l'histoire du dogme, sur son essence même qu'il rencontrait, si riche, dans Saint Paul et dans Saint Augustin.

Les préoccupations du polémiste et de l'apologiste furent les premières à ses yeux, et elles se trahissent dans tous les *Sermons* ou *Panegyriques* datant de cette période de sa vie. En réalité, il ne s'en désintéressa jamais ; son génie resta marqué de cette forte empreinte qui le distingue de Bourdaloue, et plus encore de Massillon. Un fois arrivé à Paris, voyant s'étendre, plus vaste, le théâtre où se joue le drame de l'existence humaine, Bossuet change de méthode ; c'est le dogme, sans doute, qui fait la charpente solide de ses instructions, mais un dogme humanisé et dont les conclusions aboutissent plutôt à la direction de la conduite.

Peintre de la vie qui se déroule sous ses yeux, il n'a point à son service l'exacte fidélité d'un Bourdaloue, à qui la longue pratique du confessionnal avait dévoilé les replis les plus mystérieux du cœur humain. Si les tableaux des passions, parfois d'une hardiesse qui révolte, respirent sous le pinceau de Bossuet, la sincérité et la crudité, c'est

qu'il s'est étudié lui-même ; son génie l'a éclairé sur les abîmes profonds que recèle l'âme de l'homme, et s'il y descend, c'est pour en remonter aussitôt et comme épouvanté des monstres qu'il y a surpris. Bossuet est plutôt le peintre de la mort, le peintre unique, incomparablement épris de son rôle. Mais le champ où il se joue ne se restreint point aux horizons du tombeau : il monte au ciel ; il fouille les enfers, et selon l'expression de Gandar, " il remplit l'immensité de l'espace du mouvement éternel des esprits invisibles ". Et partout dans ce libre essor d'un génie aux ailes déployées, les transports lyriques l'animent et l'échauffent. Que de sermons chantent comme autant d'odes sacrées !

De combien d'entre eux la poésie déborde avec une impétuosité d'ivresse irrésistible ! Tout, quand son imagination est en branle, prend une forme sensible : le style bondit, coloré, plein d'images ; ici Pindare, là Shakespeare, ailleurs, Eschyle, plus loin, Racine, et toujours c'est Bossuet. Il dramatise tout ; il crée des dialogues haletants, passionnés ; attaques et ripostes se croisent, se heurtent, cliquetis d'épées invisibles qui se choquent. Et il entre en scène lui-même ; il jette son âme, ses pensées, ses amours dans le flot du drame qui l'emporte. Il presse, il supplie, il tonne et menace ; il prend le rôle de Dieu ; il répond, au nom de l'âme épouvantée. Sourires et pleurs se mêlent ; accents d'une tendresse infinie traversent les terreurs qu'il a accumulées, pareils à ces rayons qui adoucissent un sombre ciel d'hiver. O le poète sublime ! O l'apôtre aux entrailles dilatées par l'amour des âmes ! O le prêtre admirable, si petit, si enfant, dans ses effusions aux pieds de son maître Jésus, et si sublime dans les surhaussements de son vaste génie ? Ne me citez aucun nom plus grand que le sien : il n'est qu'un Bossuet, le Roi, le Maître !

PAUL LALLEMAND.

BIBLIOGRAPHIE

Religion

L'ANNÉE SAINTE, ou le moyen de devenir saint par la méditation journalière d'une vérité chrétienne, par le Père J. CORET, S. J. 1676. Nouvelle édition revue avec soin. Un volume in-48. Cartonné. Prix : 1 fr. 35. Société de Saint-Augustin.

" Je ne sais pas méditer, et d'ailleurs je n'ai pas le temps. " Voilà comment, en quinze mots, on se met à l'aise sur ce point. Si, répond le Père Coret, vous savez méditer : tous les jours, il vous arrive d'arrêter votre attention sur une affaire, un projet, que sais-je ? de peser le pour et le contre, et de prendre parti : voilà tous les éléments d'une méditation. Faut-il beaucoup de minutes pour cela ?

Mais, me direz-vous, il s'agit alors de choses actuelles, présentes, urgentes, dont il est indispensable de s'occuper et qui s'imposent à l'esprit sans exiger de lui nul effort.—Prenez donc le petit livre du Père Coret ; il ne vous saisira que de questions très actuelles, très présentes, très urgentes, et qui vous regardent vous. Il vous en saisira brusquement, sans phrases, par une interpellation directe, devant laquelle, souvent, votre esprit demeurera coi, ce qui est déjà méditer. Il n'y a pas

de portes ouvertes à la distraction dans ces lectures quotidiennes de dix lignes, quinze lignes, vingt lignes au plus. Contentez-vous chaque jour, de celle du jour, n'allez pas explorer à l'avance le sujet du lendemain, ne lui ôtez par son imprévu, qui est sa façon de vous empoigner, et quand vous aurez tourné la trois cent soixante-cinquième page, vous serez certainement beaucoup meilleur qu'aujourd'hui.

Littérature

MORCEAUX CHOISIS DE PROSE ET DE POÈTES FRANÇAIS, depuis les origines de la langue jusqu'à nos jours, avec des notes et des notices, par M. l'abbé E. Ragon, agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris. — Cours élémentaire, 1 vol. in-12, 410 pages, 2 fr. 50 — Cours moyen, 1 vol. in-12, 570 pages, 3 fr. 50 — Cours supérieur, 1 vol. in-12, 780 pages, 5 fr. Chez Poussielgue, 15 rue Cassette, Paris.

Le programme officiel de l'enseignement secondaire prescrit l'étude de *Morceaux choisis* des classiques français à partir de la classe de sixième jusqu'à la rhétorique, consacrant ainsi une méthode excellente, usitée depuis longtemps dans nos collèges libres comme dans les lycées, et grâce à laquelle l'élève s'initie, de bonne heure et insensiblement, par des lectures variées et attrayantes, à la connaissance de l'histoire de notre littérature nationale.

Pour mettre cette partie de l'enseignement en harmonie avec les progrès de la critique littéraire, plusieurs professeurs de l'Université ont, depuis quelques années, composé des recueils de ce que nous pourrions appeler les fleurs de notre prose et de notre poésie. Nous sommes heureux de constater que les professeurs de collèges libres ne sont pas restés en arrière. C'était une nécessité. Il importe, en effet, au plus haut degré à nos établissements catholiques d'avoir leurs propres livres, aussi bien faits au moins que ceux de leurs rivaux, et animés d'un esprit tout autre.

L'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, qui s'est beaucoup occupée de ce soin général, vient d'enrichir sa nombreuse bibliothèque d'un ouvrage donnant des *Morceaux choisis de prosateurs et de poètes français*, dû à un maître des plus distingués, M. l'abbé Ragon, agrégé, professeur à l'Institut catholique de Paris. Un ouvrage, signé de ce nom, se recommande naturellement à l'attention de nos lecteurs, à celle en particulier des chefs de nos institutions libres; il convient aux pensionnats de jeunes filles et à l'enseignement primaire supérieur, comme à l'enseignement secondaire classique ou spécial; il serait même de la plus grande utilité pour les gens du monde qui, ne pouvant lire beaucoup, tiennent à entretenir leur goût littéraire, par une étude abrégée, mais suivie et vraiment neuve, de ce qu'il y a de mieux dans les chefs-d'œuvre de notre langue.

L'ouvrage de M. l'abbé Ragon comprend trois volumes, dont deux ont paru l'année dernière; le troisième est en préparation. Le premier volume ou cours élémentaire, destiné aux classes de sixième et de cinquième, s'occupe des prosateurs et des poètes des dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles; le second, ou cours moyen, approprié

aux deux classes suivantes, contient un siècle de plus, le seizième ; en fin le cours supérieur remontera au onzième, de telle sorte que l'ouvrage entier correspondra à toutes les années de l'enseignement secondaire spécial et primaire supérieur, aussi bien qu'à celles de l'enseignement secondaire classique.

La disposition des deux premiers cours, les seuls qui soient parus, nous a semblé très sage.

Les auteurs se succèdent selon l'ordre chronologique, et non d'après la division, un peu factice et trop complexe, des genres littéraires. On juge mieux ainsi de la place que tient un auteur parmi ses contemporains. Puis, les poètes ne sont pas séparés des prosateurs : " La plupart de nos grands écrivains ont été l'un et l'autre, et il est peu naturel de mettre les lettres de Racine dans la première moitié du volume, et ses poésies dans la seconde. Ne séparons pas ce que la nature a uni : la variété et l'unité y trouveront à la fois leur compte."

L'auteur a donné une large place à certains écrivains catholiques, que le parti pris a fait proscrire, en dépit de leur mérite, des livres universitaires.

Les notices qui précèdent les extraits des auteurs sont courtes ; elles auront plus de développement dans le cours supérieur ; il ne faut pas, d'ailleurs, charger d'érudition l'esprit d'un enfant, même d'un élève de troisième.

" Si des écrivains aussi illustres que Descartes, Pascal, Massillon, Joseph de Maistre, de Bonald, Louis Veuillot, ne figurent pas dans le cours élémentaire, c'est qu'il nous a paru plus à propos, dit M. l'abbé Ragon, de les réserver pour les classes supérieures, où les élèves sont plus capables que de tout jeunes enfants de goûter certaines beautés littéraires. " Soit ; cependant, parmi les maîtres cités plus haut, il en est deux au moins qui ont écrit des pages délicieuses à la portée des enfants, nous voulons parler de Joseph de Maistre et de Louis Veuillot. Au reste, l'auteur en a jugé comme nous, car s'il n'a pas fait place à ces deux grands écrivains dans le cours élémentaire, il a donné, dès le cours moyens, des lettres du premier à ses filles et des morceaux exquis du second, sans préjudice des extraits plus importants qu'il réserve pour le cours supérieur.

D'autre part, des littérateurs d'un mérite secondaire, qui ont trouvé place dans le premier volume ne paraîtront pas dans les suivants.

La correction des textes a été l'objet du plus grand soin. Trop souvent les auteurs d'ouvrages similaires se sont bornés à prendre leurs extraits dans des recueils que leurs prédécesseurs avaient composés. Ici, rien de semblable : les textes ont été collationnés sur les éditions originales. Les professeurs pourront les accepter de confiance.

Des notes explicatives sont nécessaires à l'intelligence des textes l'auteur en a mis dans une sage mesure, ni trop, ni trop peu.

Le second volume est précédé de brèves remarques sur la langue du siècle et d'un lexique de deux petites pages. Les élèves y recourront sans aucun doute : il ne seront pas rebutés ici, comme il arrive pour

certain livres universitaires, par la longueur de thèses trop chargées d'érudition sur les diverses transformations de notre langue.

II

Nous avons indiqué les perfectionnements que M. l'abbé Ragon a su introduire dans son ouvrage, et dont quelques-uns sont, à notre avis, de réelles et excellentes innovations. Mais notre tâche n'est pas achevée, il nous reste à étudier la partie la plus importante, le choix des morceaux. Là est en effet le point capital, d'où dépendent, en une certaine mesure, l'éducation morale de l'élève, la droiture de son esprit, la correction de ses principes, autant que la pureté de son goût ; car les impressions les plus profondes et les plus durables sont celles qu'il reçoit de ses lectures. Or, le travail de sélection que comporte un recueil de Morceaux choisis exige de celui qui le compose, outre des qualités littéraires d'un degré élevé, une grande sûreté de doctrine, une conscience délicate et beaucoup de tact. C'est, en particulier, de tact, que M. l'abbé Ragon a fait preuve, en s'inspirant, d'ailleurs, de ce précepte antique, que nous lisons dans sa préface : *Maxima debetur puero reverentia*.

Le lecteur trouvera, dans le cours élémentaire, des poésies charmantes, dont il ne soupçonne peut-être pas l'existence. Citons, par exemple : *Louange à la sainte Vierge*, de Pierre Corneille ; *le Chant du réveil* et *le Chant du matin*, de Jean Racine : nos deux grands tragiques se proportionnent admirablement à l'enfance dans ces hymnes pleins de simplicité, de fraîcheur et de grâce. *La Cigale et la Fourmi*, d'Eustache Le Noble, poète injustement oublié, mérite, quoique un peu longue, d'être rapprochée de la fable du même titre de La Fontaine ; l'effet moral, dit Saint-Marc de Girardin, y est mieux ménagé.

Ce volume contient près de deux cents extraits, tirés des œuvres de quatre-vingts auteurs. Il eût été difficile d'y mettre plus de variété et de choisir des sujets plus appropriés à l'intelligence d'élèves de sixième et de cinquième.

Le second volume convient parfaitement à des élèves de quatrième et de troisième. Vingt écrivains du seizième siècle y figurent avec une certaine appartenant aux siècles suivants.

Comme dans le tome précédent, nous trouvons, entre autres morceaux de Corneille et de Racine, des pièces peu connues qui les font voir comme poètes lyriques ; de plus, du premier, une fine épigramme, et du second, une charmante lettre.

Le tableau des paysans de La Bruyère est faux ; il n'eût pas été inutile de le dire en note. Il ne faut pas que l'élève puisse croire que telle a été la situation du paysan dans la France chrétienne sous Louis XIV et même jusqu'en 1789. Si un autre La Bruyère voulait peindre, en le poussant au noir, l'état dans lequel ont vécu et sont morts tant de paysans et de pauvres honteux, au dix-neuvième siècle, quelle sombre peinture il nous tracerait ! Serait-elle vraie ?

Parmi les auteurs contemporains, nous remarquons avec plaisir des noms que l'esprit anti-chrétien a trop souvent exclus des recueils de ce genre. A côté de Chateaubriand, de Victor Hugo, de Lamartine d'Alfred de Musset, d'Augustin Thierry, prennent place Lacordaire,

Mgr Dupanloup, Montalembert, Ozanam, Louis Veillot et même Eugénie de Guérin. Cette angélique figure fait bien dans cette galerie de grands hommes ; son style plein de fraîcheur, élégant et gracieux, sans cesser d'être naturel, tout vibrant des sentiments les plus délicats, ne peut que produire d'excellentes impressions dans le cœur d'un enfant.

L'auteur a marqué de traits justes les qualités qui distinguent le talent supérieur ou le génie de ces illustres maîtres. Nos lecteurs aimeront à lire le jugement qu'il porte sur Louis Veillot : "Ardent, sincère, spirituel et caustique, c'est un journaliste incomparable, dont l'intarisable verve et la moderne ironie ont forcé l'admiration de ses adversaires mêmes...Ce polémiste véhément a souvent changé de plume pour écrire, en poète et en artiste, des pages charmantes de grâce et de fraîcheur."

M. l'abbé Ragon, nous devons le constater, a fait une œuvre de sélection et de critique littéraire qui lui est propre ; il a ainsi rendu un véritable service à l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne et à tout l'enseignement libre.

Les deux premiers volumes nous font bien augurer du troisième, Son travail sera utile aux élèves qui s'y reposeront l'esprit, en toute sécurité, comme dans un jardin délicieux, où s'épanouissent les plus saines comme les plus belles fleurs de notre littérature ; ni les calices embaumés ne recèlent de poisons, ni les pelouses de serpents venimeux.

Enfin, le format, la disposition matérielle, les caractères typographiques de plusieurs sortes et d'une netteté parfaite, tout y flatte l'œil du lecteur. Grâce à M. Ch. Poussiégue, l'éditeur de l'Alliance des maisons d'éducation chrétienne, et à l'imprimerie Mame, de Tours, nos collègues libres peuvent se pourvoir d'éditions classiques très soignées et du meilleur goût.

J. MESSIRE.

La notice qui précède a paru dans l'*Univers* du mois de septembre 1887, celle qui suit est extraite du même journal, janvier 1889.

M. l'abbé E. Ragon, agrégé de l'Université, professeur à l'Institut catholique de Paris, vient d'achever son remarquable ouvrage des *Prosaïques et Poètes français*. Ayant fait connaître à nos lecteurs les deux premiers volumes, nous voudrions aujourd'hui leur parler du troisième, le cours supérieur, et le signaler à l'attention du public lettré en général, et en particulier à celle des directeurs des collèges libres et des professeurs ; car ce recueil de "Morceaux choisis", vraiment hors de pair, serait également utile aux hommes de goût qui tiennent à se former une opinion exacte sur les grands écrivains et les chefs-d'œuvre de notre littérature ; ce n'est pas, comme plusieurs autres, un simple magasin de modèles, c'est une étude raisonnée.

Le bien que nous avons dit des volumes précédents serait à répéter pour celui-ci, sauf qu'il nous faut constater un ensemble peut-être plus satisfaisant encore. M. Ragon nous donne, en effet, avec la fleur de la littérature, celle de la critique. Ce n'est pas toujours ses jugements

personnels qu'il produit, quoiqu'il en formule d'excellents ; loin de prétendre ne relever que de lui-même, il se plaît à encadrer avec art, dans le développement de son opinion, les arrêts incontestés des maîtres dont le nom fait autorité.

Ce cours supérieur est un fort volume de 780 pages, où figurent près de cent cinquante écrivains, depuis l'anonyme de la *Chanson de Roland* jusqu'à ceux de nos jours. Pour la commodité de notre revue, nous le diviserons, non par siècles, mais en cinq parties : le moyen âge, la renaissance, le grand siècle, puis le dix-huitième et l'époque contemporaine.

Le moyen âge nous offre les prémices de presque tous les genres où le génie français ait excellé : l'apologue, le conte, la satire, l'ode, le drame, l'histoire ; mais, en plus, la poésie épique, dont l'ardente inspiration s'éteignit trop tôt pour ne se rallumer, en ces trois derniers siècles que dans une mesure impuissante.

Nous avons au moins le légitime orgueil de voir, au début du cycle carlovingien, l'épopée apparaître, sous des formes à peine ébauchées, il est vrai, mais avec une allure à la fois simple et héroïque, surtout avec ce quelque chose de pur, de surnaturel sans alliage, qu'on ne voit ni dans l'*Iliade* ni dans l'*Enéide*, et préludant par des accents et des spectacles sublimes aux grandes œuvres de Dante, du Tasse et de Milton. Poème national au plus haut degré, quoique notre langue naissante soit assurément un organe très imparfait ! Partout en effet y respirent et la foi de ces preux qui firent les croisades et l'amour profond de la patrie ; aussi M. Léon Gautier a-t-il pu dire : " On ne sait ce qui domine le plus dans la *Chanson de Roland*, l'amour de l'Eglise et celui de la " douce France ".

Le ton de l'épopée et ses vigoureuses peintures se soutiennent encore dans le roman des *Loherains*, dont certains épisodes ne seraient pas indignes de plusieurs de l'*Iliade* ; puis, à travers le cycle breton qui célèbre les exploits d'Arthur ; dans les romans de *Brul* et de *Rou* de maître Wace, dans ceux de Chrestien de Troyes, surtout le *Perceval*, d'une conception si élevée et si poétique, où Dante, l'Arioste, Shakespeare, Milton puisèrent de belles et fortes inspirations : enfin le même sentiment chevaleresque et religieux anime les chants des trouvères et le drame, en particulier le *Jeu de saint Nicolas*, où Jean Bodel a des accents qu'on dirait déjà du Polyeucte de Corneille.

Mais quand la foi s'affaiblit chez les descendants de croisés, les poètes renoncent à s'engager plus avant dans les voies à peine indiquées de l'épopée et du drame chrétiens, et ils demandent à l'allégorie un idéal qui n'a plus rien d'héroïque. La chevalerie, devenue galante, se plaît à lire le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris, même la continuation de ce poème, que Jean de Meung, une sorte de Voltaire, dirige contre la noblesse, la royauté et l'Eglise. Nous sommes avec celui-ci au quatorzième siècle qui, sous tant de rapports, a des analogies avec le dix-huitième. Le genre didactique, la science encyclopédique et la satire le caractérisent, et le souffle d'un scepticisme railleur dessèche la vraie poésie. Toutefois, en nous plaçant au seul point de vue littéraire, reconnaissons que Guillaume de Lorris est clair, élégant, ingénieux, et qu'il y a parfois beaucoup d'esprit et d'agréable invention dans le *Roman du Renard*,

commencé au treizième siècle, comme celui de la *Rose*. Marie de France conte ses charmants apologues avec une sensibilité touchante, et Rutebeuf a de la verve, de la vigueur, même de l'inspiration chrétienne. Il est vrai que ces deux derniers appartiennent, ainsi que Guillaume, à l'époque de saint Louis.

Presque parallèlement à la poésie, s'est formée la prose. L'éloquence sacrée s'annonce simple, claire et pratique avec Maurice de Sully, animée et pathétique, quoique trop érudite avec Gerson. Les premiers chroniqueurs ont déjà plusieurs des qualités essentielles qui conviennent à la narration historique. Villehardouin est sobre, net et précis; Joinville a de la grâce, de la bonhomie et de l'imagination; Froissard, conteur accompli, unit au charme de celui-ci la "force des expression" et le "tour pittoresque"; enfin, bien que Christine de Pisan ait moins de naturel, elle bénéficie des progrès de ses devanciers et elle plaît par la "sincérité de ses sentiments", par la "sagesse et la modération de ses conseils".

Si nous nous sommes un peu arrêté sur cette première partie, c'est que les chefs-d'œuvre du moyen âge ne sont pas et ne pouvaient être compris dans les deux autres volumes. L'auteur les a étudiés avec le plus grand soin. Pour ceux dont la langue s'est pas intelligible aux jeunes gens et même à la plupart des lecteurs, il en a donné une excellente traduction, qu'il a enrichie de notes historiques et philologiques d'une réelle valeur. Les notices, relativement courtes, sont très substantielles. En quelques lignes, le talent des anciens poètes est apprécié avec justesse. De plus, on trouvera, aux premières pages, de savantes remarques sur l'orthographe, la syntaxe et la versification de la vieille langue française et un lexique des mots les plus difficiles.

Nous n'exprimerons qu'un seul regret au sujet de l'omission de Marie de France et de Jean Bodel. Leur absence vient sans doute de ce que l'auteur, comme il dit dans l'avertissement, a dû diminuer son manuscrit de près d'un cinquième, pour ne pas faire un volume trop massif et trop coûteux. Il a pu du moins atteindre ce but de mettre son œuvre à la portée de tout le monde; car le prix de ces trois tomes n'est que de onze francs, au lieu de vingt environ, qui est celui des ouvrages similaires.

La seconde partie comprend les principaux auteurs du quinzième et du seizième siècle. La langue de cette époque est encore difficile pour beaucoup; c'est pourquoi le rez-de-chaussée des pages abonde en notes explicatives. Nous y rencontrons des rapprochements très heureux entre une description d'Alain Chartier et une autre de saint Grégoire de Nazianze, entre une chanson de métier de Charles d'Orléans et celle du Mercier, d'un poète contemporain, A. Theuriet, entre la fable de la *Peau de l'Ours*, racontée par Commines, et celle de La Fontaine, *l'Ours et ses deux compagnons*, et diverses autres comparaisons bien propres à piquer la curiosité de l'élève.

Nous devons savoir gré à M. Ragon d'avoir mis, comme représentant dignement l'éloquence sacrée au XVe siècle, Olivier Maillard avec son sermon de Bruges. Quelques-uns se plaindront peut-être de ne pas voir, au XVIe siècle, Etienne Jodel, qui, malgré sa faiblesse dramatique, a de beaux passages, La Noue, Duplessis-Mornay et d'autres; mais nous

leur rappellerons que l'auteur, vu le format de son livre, a fait bien des suppressions, et qu'en revanche il nous donne ce qu'il y a de plus exquis dans notre littérature.

Le grand siècle est largement représenté. Il ne s'y trouve point d'extraits des tragédies de Corneille et de Racine. Les élèves ont leurs principales pièces entre les mains et le public ne les a point oubliées ; mais, leurs œuvres diverses étant peu connues, ils préféreront voir le premier se juger lui-même dans l'*Excuse à Aristote*, répondre avec fierté au libelle de Scudéry et paraphraser l'*Imitation de Jésus-Christ* en des strophes où la piété solide s'unit à des accents graves et sublimes ; puis, lire du second quelques hymnes, le jugement qu'il porte sur Corneille devant l'Académie, jugement devenu celui de la postérité, enfin des lettres à son fils. La même intelligence a présidé au choix des morceaux cités de Molière, de Boileau, de Bossuet et de tous les autres grands écrivains.

Même sagacité pour les auteurs du dix-huitième siècle. Les professeurs suppléeront toutefois à l'absence de quelques notes complémentaires. L'*Ode* du vaisseau le *Vengeur* d'Ecouchard-Lebrun exigeait un correctif. La résistance de l'équipage fut glorieuse, nul ne le conteste ; mais l'histoire, sur le rapport mensonger de Barrère, l'a exaltée avec une mise en scène tragique contraire à la vérité, et Lamartine dans ses *Girondins*, a poussé l'hyperbole jusqu'à l'extravagance. Il est facile, après cela, d'imaginer ce que la poésie et la peinture ont cru pouvoir se permettre.

Au sujet de Mirabeau, on peut différer d'opinion ; mais son rôle politique nous semble trop favorablement apprécié. Le régime qu'il se plut à maudire n'était pas la tyrannie ; et s'il eut à en souffrir, c'est qu'il s'était comporté comme un misérable. La " monarchie tempérée " existait avec Louis XVI. Le roi, après quinze ans d'efforts, en voulut poser définitivement les assises dans la séance du 23 juin 1789. " Messieurs, s'écrie alors un député, j'avoue que ce que vous venez d'entendre pourrait être le salut de la patrie, si les présents du *despotisme* n'étaient pas toujours dangereux. " Ce député, c'est Mirabeau, sans cesse armé du mot de " despotisme. " Ah ! ne faisons pas trop facilement écho à cette triste parole ; autrement ; nous n'aurions bientôt plus de termes pour qualifier divers régimes que la France a subis depuis cent ans.

Quant aux cent cinquante discours prononcés par ce tribun, une note nous révèle que cette fécondité s'explique par le soin qu'il eut de se donner des collaborateurs. Ce n'est pas toute la vérité. De tous ses grands discours, il n'en est pas un seul qui soit de lui.

" Ses improvisations sans doute sont superbes, dit M. E. Biré, elles suffisent pour qu'il demeure un prodigieux orateur. Suffisent-elles pour qu'on puisse l'égaliser à Démosthène ? " Même pour le mettre au-dessus, en l'appelant " le roi des orateurs politiques ? " Nous ne le croyons pas. Royer-Collard a dit : " J'ai entendu Mirabeau dans sa gloire, j'ai entendu M. de Serre et M. Lainé : aucun n'égalait M. Berryer dans les qualités principales qui font l'orateur ".

Cette prédilection pour Mirabeau a entraîné l'auteur à parler brièvement de Maury et à ne reproduire aucun extrait de ses discours de la tribune. Pourtant le véhément défenseur du droit en a prononcé

cent trente-cinq, dont il ne dut aucun à des plumes étrangères ; d'ailleurs, il les improvisa presque tous. Louis XVI, Marmontel, de Bonald, Poujoulat, Sainte-Beuve ont porté sur lui des jugements dont on peut tenir compte. Enfin, a dit encore M. E. Biré, "Mauzy ne fait pas trop mauvaise figure à côté du vrai Mirabeau. Ce n'était point un rhéteur, c'était un *debater* puissant, en même temps qu'un grand orateur".

Quant à Berryer, nous savons ce qu'en pensait Royer-Collard ; aussi regrettons-nous qu'il ne soit même pas cité au dix-neuvième siècle. Semblable lacune existe dans les *Morceaux choisis* de M. Fr. Godefroy.

Nous remarquons, en outre, cette affirmation au sujet de P. L. Courier : "Helléniste et soldat, il sut concilier ses goûts avec les devoirs de sa profession." L'histoire nous montre au contraire Courier sacrifiant ses devoirs à ses goûts : officier, il quitta furtivement l'armée en 1795 et en 1809.

Quoi qu'on puisse trouver à redire pour certains détails, l'époque contemporaine comprend un choix d'auteurs très varié et des appréciations d'une grande impartialité. Louis Veuillot et le cardinal Pie y figurent à côté de Lacordaire et de Mgr Dupanloup. Le premier, dit l'auteur, "ardent, sincère, spirituel et caustique, est un journaliste incomparable, dont l'interminable verve et la mordante ironie ont forcé l'admiration de ses adversaires mêmes. Sainte-Beuve reconnaît en lui un excellent prosateur, un peintre vigoureux de la réalité, M. Sarcey l'appelait le premier polémiste de notre temps et l'un des écrivains les plus vraiment français de notre littérature." Comment ne pas souscrire à ces jugements, quand on lit les morceaux cités, surtout maître Aspic, extrait des *Libres penseurs* ?

Les dernières pages sont consacrées à quelques poètes d'aujourd'hui : Leconte de Lisle, Sully-Prudhomme, Déroulède ; il y manque François Coppée. Le talent des deux premiers est apprécié comme il convient : une restriction, certes très nécessaire, y est mise à l'éloge. Nous tiendrons à reproduire le remarquable jugement formulé par l'auteur sur la nouvelle école : "Le grand souffle poétique qui animait le commencement du siècle a cessé...Ceux qui sont nés plus tard ont tourné vers la forme toute leur activité. Le caractère général du Parnasse contemporain, c'est l'importance extrême qu'il attache au mécanisme du vers, aux questions de césure, de rejets d'enjambements, de rimes riches ou pauvres, avec ou sans consonnes d'appui. Nos jeunes parnassiens s'occupent moins des idées que des mots, moins de l'harmonie générale d'une pièce que de la construction particulière de chaque vers ; on n'écrit plus guère d'un seul jet, emporté par l'inspiration et la verve ; on choisit les mots, on cisèle les vers, on y enchâsse des images et des antithèses." N'est-ce pas là notre sentiment à tous, et pouvait-il être mieux dit ?

M. l'abbé E. Ragon a rendu un réel service à l'enseignement chrétien en composant les trois volumes de ses *morceaux choisis* avec le goût et la haute raison qu'il y a déployés. Il existe divers recueils analogues, de plus ou moins de valeur ; mais aucun, à notre connaissance, nous le répétons, ne présente un ensemble aussi complet des meilleurs prosateurs et poètes, environ deux cents, avec des notices à la fois cour-

tes et substantielles. Une chose surtout en fait le mérite : les commentaires, qui sont brefs, précis, lumineux, et le choix judicieux des extraits.

Entendu de cette façon, un recueil de modèles n'est plus cette sorte d'ouvrage que le premier venu croit pouvoir entreprendre : c'est une œuvre difficile, qui exige et une grande érudition et un goût exercé. La tâche est même si vaste et si complexe, elle soulève une telle multitude de questions les plus diverses, qu'il faut s'étonner de rencontrer aussi peu de points faibles, d'aussi rares omissions. L'auteur lui-même réclame qu'on les lui signale. Un vrai savant ne redoute pas la critique. Si nous avons franchement exprimé quelques réserves de détail, le lecteur accueillera d'autant mieux, nous l'espérons, la sincérité des éloges.

J. MESSIRE.

Etudes sociales.

LES DEUX MAÎTRES DE L'ENFANCE : le Prêtre et l'Instituteur, par l'abbé Sicard. Un vol. in-12, chez Perrin & Cie, Paris.

La simplicité même de la colombe ne suffirait pour croire à l'hyprocrite enseigne de la neutralité de l'école, et ce serait donner trop de joie à nos maîtres que d'accepter le partage qu'il nous proposent, dans leurs circulaires officielles, entre " l'instruction religieuse qui appartient aux familles et à l'Eglise et l'instruction morale qui appartient à l'école. " D'abord, ce que nous n'entendons pas, c'est cette division même entre deux ordres de vérités qui se pénètrent et doivent se soutenir l'une l'autre. Nous croyons, avec Malebranche, que l'homme est " un être qu'on ne peut toucher en quelque endroit sans le remuer tout entier ", qu'il est impossible par conséquent de créer en lui l'être religieux et l'être moral. Ce que nous savons trop bien d'ailleurs, c'est que cette reconnaissance résignée des droits de la religion est un simple calcul, un ménagement tout politique à l'égard de préjugés qu'on n'ose pas encore heurter directement ; mais en réalité, c'est là un concordat qu'on s'empressera de dénoncer, le jour où on se croira le plus fort et la vraie fin à atteindre est la ruine de toute religion positive.

Si le péril est grave, on ne dira pas du moins que tous les efforts ne soient pas tentés pour le conjurer. Aucun sacrifice matériel n'a coûté aux catholiques pour défendre leur foi, et, malgré tant de conditions qui rendent la lutte si inégale, ils la soutiennent partout avec une énergie patiente qui a son point d'appui autre part que dans les ressources mêmes qu'elle prodigue. En même temps, à la tribune, dans la presse, dans de libres réunions, la question reparaît sans cesse, et certes, ce ne sont pas les catholiques qui manquent au rendez-vous—leurs noms se pressent dans toutes les mémoires—quand il s'agit de dénoncer tout ce que la prétendue neutralité de l'école recouvre de sophismes, de mensonges et de réelle hostilité contre le christianisme. Vous entendez encore le duc de Broglie déclarant dans un admirable discours au Sénat que l'école neutre était impossible. " C'est qu'en effet, ajoutait-il, " il est impossible, dans une société chrétienne, de ne pas rencontrer le christianisme partout devant soi. Il est partout sur notre chemin. On ne

“ peut faire un pas sans le rencontrer. Il est dans l'histoire, il est dans
“ les mœurs, il est dans les lois, il luit comme le soleil, vous
“ ne pouvez pas ne pas le voir. Il est impossible, le rencontrant par-
“ tout, de passer devant lui sans le saluer ou sans le braver...Ce que
“ nous demandons à l'instituteur, oui, c'est de le saluer, de le saluer
“ avec respect, comme l'ont fait tous les grands esprits de tous les âges,
“ particulièrement de ce siècle, les Leibnitz, les Newton, les Descartes,
“ et, de nos jours, les Guizot, les Royer-Collard ; nous lui demandons
“ de penser, comme tous les grands esprits, que l'Eglise catholique et le
“ christianisme sont les deux grandes sources de la civilisation du
“ monde, de penser que l'avènement du christianisme a été l'acte éman-
“ cipateur qui a brisé les fers, relevé la dignité du pauvre, changé tous
“ les pivots et l'axe moral de la société.”

La question est d'une importance si capitale, la solution qu'on lui donne est si décisive pour l'avenir de la patrie française, qu'il ne faut pas craindre de fatiguer par des redites l'attention publique. D'ailleurs, un sujet de ce genre, risque-t-il jamais d'être épuisé ? N'a-t-il pas des aspects presque infinis où chacun est libre de choisir celui qui répond le mieux aux préférences et aux habitudes de son esprit ? M. l'abbé Sicard l'a jugé ainsi avec raison et personne ne contestera que, si dans un débat où de tels intérêts sont engagés, quelqu'un avait sa place naturelle et d'avance son incontestable autorité, c'était bien le savant écrivain deux fois couronné par l'Académie française pour deux livres excellents, l'un sur *l'Education morale et civique avant et pendant la Révolution*, l'autre sur les *Etudes classiques avant la Révolution*. En interrogeant l'histoire, en effet, M. l'abbé Sicard avait recueilli et fixé une double réponse d'un grand prix ; c'est d'abord qu'il n'y a rien de moins nouveau que le spectacle auquel nous assistons. L'indépendance de la morale, la séparation de l'Ecole et de l'Eglise, l'éducation civique, la préférence donnée, dans l'éducation, aux sciences sur les lettres, la surcharge même des programmes et l'empâtement intellectuel qui en résulte, rien de tout cela n'appartient exclusivement à notre temps, et ce que peut-être nous sommes seulement en droit de réclamer, ce sont quelques néologismes, à mine patibulaire, aussi barbares que les idées qu'ils représentent. Mais l'histoire apprenait encore ceci à M. l'abbé Sicard ; c'est que toutes ces tentatives, dans le passé, avaient misérablement échoué, que le bon sens public, un instant dérouteré, s'était vite ressaisi et qu'il y avait lieu d'admirer la tenacité d'illusions et la confiance intrépide avec laquelle nos réformateurs d'aujourd'hui courent à de nouvelles défaites.

L'histoire cependant—nous le reconnaissons—donne des exemples plus que des leçons, et l'on a toujours le droit de contester le témoignage d'un exemple. On se flatte de mieux faire que ses devanciers, de mettre à profit, pour les éviter, les fautes qu'ils ont commises, et l'on se dit qu'il y a des échecs qui préparent des victoires. Soit, et, laissant l'histoire de côté, nous ne sommes nullement en peine d'appeler la cause devant un autre tribunal. C'est cela même que fait l'abbé Sicard dans son récent livre : *Les deux maîtres de l'Enfance, le Prêtre et l'Instituteur*. Ce qu'il montre très bien, ce sont les raisons multiples et profondes qui donnent à l'éducation faite par le prêtre, une fermeté, une décision, une souveraine autorité en même temps qu'une douceur pénétran-

te, que ne saurait avoir à aucun degré l'éducation laïque, et l'on ne peut trop recommander à l'attention une étude qui, en nous rappelant — ce qui n'est jamais hors de saison — l'unité invariable de la doctrine chrétienne, nous replace, par le détail de son développement, au plus vif d'unes des plus graves polémiques contemporaines.

Si l'éducation, en effet, est la formation de l'homme, il sera de la dernière importance de savoir d'abord ce qu'est l'homme caché dans l'enfant, quelles sont ses facultés naturelles, ses dispositions innées, bonnes ou mauvaises, ses besoins. Car il est de toute évidence que c'est la nature d'un être qui doit déterminer la loi de son développement, et, de plus, nous apprendrons ainsi à connaître, soit les points d'appui qui aident à l'éducation, soit les résistances que nous avons à vaincre. Il faudra ensuite savoir quelle est la destinée de l'homme, si elle est tout entière contenue ici-bas, ou si elle s'achève autre part. Et sur cette question un silence respectueux et tolérant ne suffirait pas, car l'éducation qui ne prépare pas l'homme à remplir toute sa destinée est incomplète, et celle qui l'en détourne est sacrilège et homicide.

Or, l'excellence de l'éducation chrétienne ne vient-elle pas précisément de ce qu'elle remplit admirablement cette double condition ? Qui connaît mieux l'homme que le christianisme ? Qui sait mieux ce qu'il y a en lui de misère et de grandeur ? Et dans l'œuvre de l'éducation, où trouver autre part, avec les lumières de la plus fine psychologie, des moyens d'action plus puissants, plus énergiques ? Mais c'est aux pages mêmes de M. l'abbé Sicard que nous renvoyons le lecteur curieux de connaître, dans sa suite et dans sa précision, ce que fait le christianisme d'une âme d'enfant, toute neuve et toute frustrée, avec quelle sûreté il distingue le point où se fera la greffe divine, si l'on peut dire, comment il éveille et progressivement développe chacune de ses facultés, la raison la conscience, la volonté, le cœur. Ici rien de vaguement abstrait ; car le Dieu vivant dont l'enfant épelle le nom est un Dieu vivant qui a une histoire, un Dieu qui a paru parmi les hommes, qui s'est chargé du poids de nos infirmités, que l'humanité peut suivre pas à pas de la Crèche au Calvaire. Rien non plus dans l'enseignement chrétien de douteux ni de contestés : toute question reçoit une réponse nette, décisive. " Lisez ce petit livre qui est le catéchisme, écrit Jouffroy " lui-même, vous y trouverez une solution de toutes les questions que " j'ai posées, de toutes sans exception. Demandez au chrétien d'où " vient l'espèce humaine, il le sait ; où elle va, il le sait. Deman- " dez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'y a songé, pourquoi il est " ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort ; il vous fera un réponse sub- " blime qu'il ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admira- " ble. Demandez lui comment le monde a été créé et à quelle fin ; " pourquoi Dieu y a mis des animaux, des plantes, comment la terre a " été peuplée ; si c'est par une seule famille ou par plusieurs ; pour- " quoi les hommes parlent plusieurs langues, pourquoi ils souffrent, " pourquoi ils se battent, et comment tout cela finira, il le sait. Voilà " ce que j'appelle une grande religion, je la reconnais à ce signe qu'elle " ne laisse sans réponse aucune des questions qui intéressent l'humani- " té. " Le christianisme cependant entre chaque jour plus avant dans " cette âme qui lui est confiée ; il lui apprend par la confession à se re- " plier en elle-même, à s'interroger et à se juger sans faiblesse, il crée en

elle le sentiment de la responsabilité, il en fait une conscience droite et fière, vraiment libre, parce qu'elle ne se sent atteinte que par les reproches qui lui viennent d'elle-même.

On serait infini sur un pareil sujet. Et cette maîtrise incomparable, on nous propose de la remplacer par une éducation qui ne nie pas Dieu—c'est leur dernière concession—mais qui l'ignore ! Quel en sera, je vous prie, le point d'appui ? La science, toujours la science ! On a honte d'en être encore réduit à combattre d'aussi misérables sophismes. Comme si, en vérité, la science créait la moralité, comme si le développement intellectuel séparé du développement intellectuel et moral, n'était pas au contraire un principe d'orgueil, de révolte et en définitive une puissance pour le mal ! Cette confusion de la science et de la morale, il faut reconnaître du moins, que l'un des chefs de l'école positiviste, Herbert Spencer, l'écarte résolument. “ Comment, dit-il, la connaissance de la table de multiplication et la pratique des additions et des divisions peuvent-elles développer les sentiments de sympathie, au point de réprimer la tendance de nuire au prochain ? Comment les dictées d'orthographe et d'analyse grammaticale peuvent-elles développer le sentiment de la justice ? Pourquoi, enfin, des accumulations de renseignements géographiques, amassés avec persévérance, accroitraient-elles le respect de la vérité ? Il n'y a guère plus de relation entre ces causes et ces effets, qu'avec la gymnastique, qui exerce les doigts et fortifie les jambes. Celui qui espérerait enseigner la géométrie en donnant des cours de latin ou qui, en dessinant, croirait apprendre à jouer du piano, serait jugé bon à mettre dans une maison de fous ; il ne serait pourtant guère plus déraisonnable que ceux qui comptent produire des sentiments meilleurs au moyen d'une discipline des facultés intellectuelles. *La foi aux livres de classe et à la lecture est une des superstitions de notre époque.* ”

C'est parler d'or ; mais alors quel autre fondement donner à l'éducation ? La morale sans phrases, nous répondent nos maîtres, “ cette bonne et antique morale que nous avons reçue de nos pères et que nous nous honorons de suivre dans les relations de la vie, sans nous mettre en peine d'en discuter les bases philosophiques ! ” Et les circulaires officielles, en effet, recommandent à l'instituteur de rester “ loyalement enfermé dans l'humble et sûre région de la morale usuelle, ” de s'interdire “ toute discussion théologique et philosophique sur les principes, les origines et les fins dernières de la morale. ” Il est bien certain que le sujet est singulièrement simplifié par ces retranchements. C'est imiter ce ministre qui de temps en temps, jetait au feu toutes les lettres en souffrance et disait, avec un soupir de soulagement : “ Enfin, me voilà à jour ! ” Mais brûler une lettre n'est pas plus y répondre que supprimer une question sans la résoudre. Ce n'est pas se perdre dans la métaphysique que de prétendre qu'une morale vaut ce que vaut son principe, et, si la “ bonne et antique morale, ” à laquelle on veut que nous nous tenions était solide, en effet, c'est qu'elle n'était autre que cette morale chrétienne—dont on ne veut plus.

Si des intérêts si graves n'étaient en jeu, il suffirait de laisser au temps le soin de montrer ce que, sous l'action de pareilles doctrines, deviendra la prochaine génération, quel abaissement moral en sera le

résultat, à combien de dangers même sera exposé l'ordre social. Cette leçon de choses trancherait la question pour longtemps. Mais c'est là un genre de preuve dont nous ne saurions vouloir. Aussi nous faut-il redoubler d'ardeur dans la lutte engagée. Que si un instant on venait à douter de la bonté, de la grandeur de la cause, on se rassurerait vite, non seulement en relisant les pages mêmes, si élevées et si fortes, de M. l'abbé Sicard, mais en parcourant encore tant de témoignages qu'il a réunis, témoignages apportés par l'histoire, par tous les hommes qui ont manié les affaires humaines, par la pratique enfin de tous les peuples ; car c'est nous, hélas ! qui seuls en ce moment tentons cette triste aventure. Le livre de M. l'abbé Sicard est de ceux qui sont faits pour maintenir les esprits et les cœurs à la hauteur des devoirs que le temps présent leur impose. — *La Défense.*

Histoire

MARIE-ANTOINETTE : Sa vie — sa mort, par F. de Viré. Un vol. 8. 7 fr. 50 ; chez Plon & Cie, Paris.

Après tant d'écrits, histoires, biographies, mémoires, correspondances, publiés sur Marie-Antoinette et son époque, y a-t-il encore quelque à dire sur l'infortunée femme de Louis XVI ? L'auteur du livre que nous voulons signaler l'a pensé, et, qui mieux est, il l'a prouvé. Et même il n'aura pas dit sur cette reine le dernier mot, car deux autres volumes encore, nous le savons, écrits ceux-là par une plume orléanaise, sont tout prêts à s'envoler, et certainement captiveront aussi le public.

Pour le moment, c'est une biographie nouvelle de Marie-Antoinette, en un seul volume, que nous avons entre les mains, et si l'émotion que ce beau livre nous a donnée, d'autres l'éprouvent, et pourquoi pas ? l'auteur peut se promettre un grand succès.

Biographie nouvelle, disons-nous ; non pas tant par les révélations qu'elle contient, car elle en contient, une très touchante notamment sur la dernière communion de Marie Antoinette, que par la manière dont les faits déjà connus sont groupés, appréciés et présentés.

A l'éternel intérêt qu'un tel sujet, inépuisable vraiment, présente à une curiosité toujours avide, s'ajoute donc ici l'art particulier de l'auteur.

Quel sujet, en effet ! Quel temps ! quels événements ! quel drame immense ! Et, quels personnages ! Cette reine surtout, car c'est elle le sujet du livre, c'est sur elle que l'intérêt se concentre, c'est à elle que tout se rapporte, cette reine, quelle âme, et quelle destinée ! Quelle âme si souvent, si longtemps, si obstinément calomniée et méconnue ; mais enfin réhabilitée par l'histoire, et nous apparaissant aujourd'hui avec l'auréole de ses malheurs et de ses vertus ! Et quelle destinée ! Quelles phases, quelles péripéties prodigieuses, au trône, au pied duquel elle naît, en Autriche, sur lequel elle s'assied, en France, si jeune, hélas ! jusqu'à ce cachot où la précipite, et cet échafaud où la fait monter, la plus terrible des révolutions !

On nous permettra bien de rappeler ici l'émotion dont fut saisi à la

lecture de ses lettres — toutes pourtant n'était pas authentiques — l'évêque d'Orléans :

“ ...Je n'ai jamais rien lu dans ma vie qui m'ait fait une plus extraordinaire impression. Et ce qui ajoute à l'impression, en lisant ces choses, c'est qu'au milieu de toutes les émotions des événements présents au sein desquels elle nous transporte, pour nous le voile de l'avenir est levé et on sait quel fut son sort, sa destinée, et quelle destinée ! et le sort de tous ceux qui lui furent chers et dont elle parla. Ah ! ce qu'ont fait les Français alors est horrible... On dirait que Dieu leur avait choisi le plus aimable, le plus noble caractère de reine qui fut jamais ; le plus doux, le plus honnête des rois ; et cette angélique Elisabeth !... afin que le crime dépassât toute mesure...”

“Non, je ne puis dire les gémissements que cela arrache parfois aux profondeurs de mon âme... Comme je prie pour elle !... Et quel sentiment singulier ; mêlé de tristesse et d'étonnement, j'éprouve aussi en me souvenant que j'ai connu la fille de cette malheureuse reine, que j'ai même rempli auprès d'elle un ministère d'honneur et de confiance, que j'ai été son aumônier...”

Tel est donc l'intérêt profond qu'un tel sujet inspirera toujours, surtout quand l'art de l'écrivain saura, comme vient de faire le nouvel historien, le rajeunir.

Comment caractériser sa manière ? Ce n'est ni par longs récits, ni par grands tableaux, qu'il procède : les hautes considérations, philosophiques et politiques, souvent si voisines de la déclamation, ne sont pas non plus son fait ; bien qu'il en sème aussi en passant, mais avec sobriété. Le sujet a été par lui profondément étudié, et aux sources : on le voit à l'abondance des citations, faites, ajoutons-le, avec tact et à propos. Et c'est en quelque sorte de la plénitude d'un âme, toute pénétrée de son sujet, qu'il parle ; les faits sont condensés et pressés ; les anecdotes significatives multipliées ; les détails expressifs jetés rapidement comme des traits ; la physionomie des événements, celle des hommes aussi, est plutôt esquissée que peinte, mais elle l'est avec vérité ; on revit ce temps ; l'éloquence jaillit des choses elles-mêmes ; et tout est ramené facilement à l'héroïne, tout concourt, comme un cadre artistement sculpté, à en faire ressortir la noble, royale et touchante figure. C'est surtout son âme que l'écrivain a voulu raconter. Et comment le fait-il ? A mille délicatesses on le sent, et nous pouvons le dire d'ailleurs sans trahir le pseudonyme, c'est une femme racontée par une femme.

Impartial, l'auteur ne dissimule pas ce qu'on peut regretter, soit dans cette vive jeunesse : quand on songe que c'est à quatorze ans qu'elle arrivait à cette cour de Louis XV, où régnait encore la Dubarry ! soit dans ces premières et brillantes années de son propre règne, trop tôt commencé, comme elle le disait elle-même : “ Nous régnons trop jeunes ! ” soit quand se forma et éclata ce redoutable tourbillon qui s'appelle la Révolution. Combien nous devons savoir gré à l'auteur d'avoir puisé, nous allions dire à pleines mains, mais non, son choix est trop calculé et heureux, dans cette correspondance de la grande impératrice Marie-Thérèse ; âme si étonnante, esprit d'un tel sens et d'une telle solidité, reine, femme et mère si admirable ! C'est là un des grands intérêts de ce livre.

Mais, quelque part que l'histoire fasse à la sévérité des plus sévères, comme cependant Marie-Antoinette est vengée ! Comme au fond, cette femme, dont la réputation a été si peu respectée, est manifestement exempte de tâche ! Eût-elle été, surtout aux jours mauvais et sombres, l'épouse et la mère qu'elle fut, si la calomnie avait eu raison, si quelque poids secret eût pesé sur sa conscience ?

Elle aima trop peut-être, alors que tout l'y entraînait, les plaisirs de cour ; elle manqua peut-être de ces vues qu'il nous est facile à nous d'avoir après l'éclair des événements : elle n'était pas à la hauteur politique qu'il eût fallu pour dominer et gouverner cette formidable tempête. Mais au fond, quelle âme honnête, noble, délicate, vraiment grande et quand des malheurs sans pareils l'eurent foudroyée, à la hauteur de ces épreuves ! Reproduction fidèle, et plus fouillée peut-être qu'elle ne l'a encore été, d'une telle âme, ce livre est beau. Il attache, il éclaire, il émeut, il élève. Il valait la peine de l'écrire.

L'ABBÉ F. LAGRANGE.

LE COLONEL PAQUERON, par Mgr Saivet, évêque de Perpignan. Nouvelle édition, in-8o de 200 pages avec filets rouges, illustré de nombreuses gravures. 2 fr. Société St Augustin.

Cette vie d'un grand chrétien écrite par un prélat qui fut un écrivain distingué, ouvre une série de *biographies* que la société de St Augustin compte éditer. Cette série comprendra les principaux personnages qui, dans le clergé, l'armée, la magistrature, l'industrie, et même dans les conditions les plus modestes, ont fait honneur à l'Eglise et méritent d'être proposés comme modèles aux jeunes générations.

La première édition du *Colonel Paqueron* a été accueillie avec enthousiasme par toute la presse catholique. *L'Univers*, *Le Monde*, *La Gazette de France*, *Le Français*, *La Défense*, *La Décentralisation*, *Les Etudes historiques*, *Le Correspondant*, *La Revue des Deux-Mondes* elle-même, en ont fait les plus grands éloges. Nous ne saurions mieux applaudir à cette élégante réédition d'une œuvre si parfaite, qu'en reproduisant quelques extraits des jugements qui saluèrent son apparition.

“ Ce petit volume—disait *Le Monde*—a le double avantage de nous donner l'histoire très intéressante d'un homme de bien, et, dans cette histoire composée par un évêque, de nombreux fragments d'un journal quotidien, écrit par le colonel lui-même. On s'y trouve donc en présence de deux écrivains ; c'est comme un duel littéraire entre l'évêque et l'homme d'épée. Le prélat et le colonel se valent l'un l'autre : ils sont de la même race, leurs âmes jumelles habitent les mêmes régions de l'intelligence et de la charité. Chacun reste avec sa plume ; celle de l'évêque est plus souple, plus docte, plus fine ; celle du colonel sent le fer ; on dirait qu'il ait jeté dans son encrier quelques grains de la poudre qu'il a maniée toute sa vie ; il atteint son but avec plus de force ; tandis que l'évêque dispose le cours de sa pensée avec plus de douceur : à tous les deux, ils nous offrent une des lectures les plus attachantes qui se puisse imaginer. ”

“ Pour prolonger la pénétrante suavité de son apostolat, la Providence a voulu, remarquait *l'Univers*,—que Mgr Saivet laissât une part de

son âme dans quelques pages embaumées qui portent pour simple titre : *Le Colonel Paqueron*. Modeste à la fois comme son héros et comme son auteur, cette œuvre renferme le trésor de hautes leçons morales, semées à chaque pas d'une carrière sans bruit et sans éclat. Rien d'exceptionnel dans la vocation ni d'abrupt dans la destinée. Ce n'est ni la légende d'un saint ni l'épopée d'un grand homme. C'est, dans une vie aux proportions étroites, l'histoire d'une âme magnanime et chrétienne. On dirait la coupole du ciel réfléchi par un miroir de quelques centimètres, encadré de bois uni. On voit par là de quelle utilité ce livre peut être pour un grand nombre d'âmes. Si toutes, en effet, sont prédestinées à la conquête de l'infini, la plupart y marchent par des sentiers vulgaires, à travers de monotones horizons..."

Enfin, dans la *Gazette de France*, M. de Pont-martin terminait en ces termes un article très flatteur : " C'est une perle bénie à placer dans l'écrin de notre littérature catholique : c'est une consolation et une joie pour quiconque refuse de se complaire dans la laideur et de traîner dans la boue la nature humaine, sous prétexte de nous en présenter une image plus ressemblante et plus vraie. *Le Colonel Paqueron* sera lu avec amour par les lecteurs et les lectrices de Mme Swetchine, d'Eugénie de Guérin, du *Récit d'une sœur*. Il nous enseignera comment le devoir, le simple et honnête devoir, consacré et agrandi par une piété solide et profonde, peut toucher à l'héroïsme, ennoblir les actes les plus ordinaires et travailler pour le ciel sans être moins utile, moins pratique, moins efficace et moins applicable aux choses de la terre. "

Beaux-Arts

IMAGE DE ST PAUL DE LA CROIX.—IMAGE DU B. CLÉMENT-MARIE HOFBAUER. En chromolithographie, format livre de prières, sans texte au verso. 5 centimes. Avec texte au verso. 6 centimes. Société Saint-Augustin.

Nos artistes chrétiens démontrent de mieux en mieux combien on faisait fausse route naguère, avec cette imagerie en noir, à effets de clair obscur qui a longtemps alimenté la dévotion populaire. Pratiquée avec une fadaise parfois écoeurante, mais souvent avec une grande distinction et avec un talent réel, comme elle l'a été à Dusseldorf, elle n'a jamais offert le charme que l'on trouve dans les chromolithographies de style de la nouvelle école.

Celle-ci rehausse, par un entourage richement décoratif, son sujet traité dans une coloration douce, vivante et parfois très naturelle. C'est le cas pour les saints religieux dont avons les jolies images sous les yeux. Dans un cadre et sur un fond polychrome d'une gamme riche, ils se présentent en buste, à une échelle assez grande ; la tête entourée d'une nimbe orlé. Leurs figures sont des portraits délicatement traités. Ils sont en méditation, les mains jointes, devant leur Dieu, dans le costume de leurs ordres respectifs : le premier en Rédemptoriste comme un autre saint Alphonse, dont il propagea au loin la congrégation ; le second, en Passioniste ayant devant lui le Crucifix, une tête de mort, et un livre qui sans doute contient la règle de l'ordre qu'il a fondé en Toscane et propagé dans l'Italie.

IMAGE DU BIENHEUREUX GRIGNON DE MONTFORT. En chromolithographie, format livre de prières, sans texte au verso, 5 centimes. Avec texte au verso, 6 centimes. Société Saint Augustin.

L'Eglise vient de placer sur ses autels la figure de ce grand missionnaire de la Vendée, que l'ingrate indifférence du siècle avait reléguée dans l'ombre. Déjà, elle est redevenue populaire, non seulement dans les provinces de l'Ouest de la France, qui naguère lui faisaient des fêtes si brillantes, mais encore parmi le public nombreux qui compose les clients et amis de l'ordre des bonnes *Sœurs grises* [Sœurs de la Sagesse], de leurs écoles et de leurs asiles.—Il n'est pas moins honoré chez les R. P. Jésuites et dans les rangs de la nombreuse jeunesse à laquelle ils procurent l'éducation chrétienne.

Le moment était donc venu de publier son image—Saint Grignon se présente dans le costume des enfants de saint Ignace et dans l'attitude du missionnaire, montrant de la droite la croix qu'il tient de la main gauche. Ses traits offrent la rudesse de sa forte nature, dont sa vie austère a accentué les rugosités. C'est bien ce saint vaillant, dont les paysans vendéens vous montrent l'oreiller en désignant un quartier de rocher où il appuyait sa tête quand il tombait de sommeil.

Nous ne ferons pas l'éloge de cette image au point de vue du dessin et de la coloration ; il nous suffira de dire qu'elle fait bonne figure au milieu de la riche série des images de la Société Saint-Augustin.

SAINTE COLETTE, abbesse, réformatrice des Clarisses. Image en chromo ; format livre de prières, sans texte au verso, 5 centimes. Avec texte au verso- 6 centimes.

La grande réformatrice de l'ordre des Pauvres Claires est représentée à genoux devant un autel d'une exquise simplicité, sur une natte rude, qui nous transporte en esprit dans le cloître austère que sanctifia la sainte. Sa physionomie émue et pure exprime bien sa grande dévotion pour le Sauveur souffrant. Du haut d'un nuage stylisé, la contemplant et la bénissant son père séraphique, saint François, et sa mère spirituelle, sainte Claire, qui lui recommandent la règle primitive de l'ordre séraphique.

Derrière la sainte on retrouve avec plaisir le petit agneau qui l'accompagnait à l'église, et, dit-on, ne manquait pas de s'agenouiller à l'élévation.—Deux de ses devises favorites ornent de gracieux listons qui décorent la niche abritant cette scène suave.

Cette image peut être placée parmi les plus beaux produits de la chromolithographie moderne, par l'harmonie des couleurs, la finesse et la netteté du tirage. Elle est surtout remarquable par la distinction du dessin et le sentiment chaste et pieux des figures.

CRITIQUE MUSICALE

LA SYMPHONIE EN RÉ DE M. CÉSAR FRANK

On a discuté si la musique à programme est parfaitement légitime. Qu'elle le soit ou non, il faut bien l'admettre, puisqu'elle existe ; il con-

vient toutefois que le programme soit aussi simple que possible, de manière que le lecteur puisse en retenir aisément les points principaux qui doivent le guider dans l'audition de l'œuvre.

Il en est autrement d'une composition purement symphonique comme la troisième symphonie de M. Saint-Saëns ou la symphonie en ré de M. César Frank exécutée aux deux derniers concerts du Conservatoire. En faisant remettre à chaque auditeur un programme analytique, l'auteur avoue par cela même qu'on ne saurait du premier coup suivre les développements de son œuvre, comme on peut le faire pour une symphonie écrite dans la forme ordinaire. De plus, comme je l'ai déjà montré, l'auditeur doit concentrer toute son attention sur l'œuvre qu'il écoute ; vouloir suivre en même temps des yeux un programme détaillé tel que celui qu'on nous a remis, ce serait s'exposer à des erreurs ou à des distractions. Il faut donc que l'auditeur emporte le programme chez lui pour l'étudier et pour assister ensuite à une seconde audition. Logiquement on aurait dû lui envoyer le programme au moins vingt-quatre heures avant la première exécution.

Voyons maintenant la symphonie de M. Frank. Elle commence par une introduction, dont la phrase principale est destinée, comme on s'en doute immédiatement, à fournir plus tard un canon. Puis vient un *allegro* " d'un caractère énergique et chaleureux. " L'introduction est reprise, on ne sait trop pourquoi ; puis l'*allegro* reprend aussi ; deux nouveaux motifs se présentent et sont développés, ainsi que le motif principal.

Le second morceau opère une fusion entre la deuxième et la troisième partie d'une symphonie ordinaire. Le cor anglais expose un motif mélancolique, mélodique et fort heureux. Un second motif assez terne y succède ; puis vient un motif de *scherzo*, qui s'unit ensuite à la mélodie de cor anglais. Le final est le plus discutable. " Ce morceau débute par une phrase d'un ton clair et quasi lumineux, contrastant ainsi avec les phrases plutôt sombres et mélancoliques des deux morceaux précédents. " Ni le premier ni le second motif n'ont un caractère bien saillant ; puis vient un nouveau motif " sombre ", trop peu apparent pour qu'au premier abord on lui attache quelque importance. La mélodie de cor anglais reparaît avec un accompagnement en triolets, n'imitant le *scherzo* que par le rythme. Il faut citer maintenant la fin de l'analyse thématique ;

" Développements des motifs de ce final.—Ralentissement sensible du mouvement."

" Fragment du motif initial du second morceau, alternant avec des fragments de la phrase plus sombre du final—Retour au premier mouvement ; grand *crescendo* aboutissant à la reprise du motif en ré majeur avec toute la sonorité possible.—Retour du motif expressif du deuxième morceau avec grande sonorité.

" La sonorité décroît, puis reparaît la troisième phrase du premier morceau aboutissant à une coda formée des principaux motifs du premier morceau mêlés au motif initial du final. "

Ainsi la prétendue réforme aboutit à terminer une symphonie par une salade où l'auteur amalgame à sa fantaisie les motifs, sans que l'au-

diteur puisse y reconnaître un plan régulier. En général M. Frank pèche par excès de zèle ; en voulant trop bien faire, il alourdit son œuvre et il abuse singulièrement des successions chromatiques. Il a trouvé une charmante mélodie de cor anglais et, à force d'y mettre du contrepoint, il finit par la faire rûgir " avec une grande sonorité " par les instruments en cuivre.

LA TROISIÈME SYMPHONIE DE M. SAINT-SAËNS.

M. César Frank s'est contenté de l'orchestre symphonique sans y faire l'addition malencontreuse de l'orgue et du piano. Il a fondu la deuxième et la troisième partie d'une symphonie ordinaire en une seule comprenant cependant deux divisions distinctes ; c'est le final qui est devenu une sorte de complément auquel chacune des parties précédentes fournissait son contingent. Dans une symphonie ordinaire, on développe les motifs de chaque partie dans un ordre et une gradation logiques ; dans le système de M. Franck, on les développe d'abord incomplètement ; le final contient un supplément de développements dont l'ordre ou le désordre dépend de la fantaisie du compositeur, peut-être même un peu du hasard.

M. Saint-Saëns procède un peu autrement ; les partisans de l'art classique diront même que le vrai titre de son œuvre serait celui de fantaisie symphonique. Elle n'est divisée qu'en deux parties ; on peut y reconnaître les vestiges de la division traditionnelle en quatre parties, mais peu importe. Il y a d'abord un *allegro* dont les développements de deux motifs font les frais, naturellement sans prendre la forme d'un premier morceau d'une symphonie ordinaire.

Cet *allegro* est suivi d'un *adagio* qui en est bien distinct, mais que l'auteur n'a peut-être pas jugé assez développé pour le détacher complètement, ni dans l'exécution ni à la gravure ; mais nous y voyons reparaître déjà le motif initial de l'*allegro*.

La seconde partie débute comme un *scherzo*, puis revient le dit motif du premier morceau ; il fait des retours obstinés dans ce qu'on pourrait appeler le final ; je ne parle pas de quelques motifs secondaires de cette conclusion. Il ne resterait qu'un pas à faire ; ce serait de tirer toute une symphonie des développements et des transformations d'un seul et unique motif. Cela n'est rien moins qu'impossible. Un motif peut même se transformer de façon à n'être guère plus reconnaissable ; cela arrive assez souvent dans les variations.

La première audition de la symphonie de M. Saint-Saëns m'avait produit une impression singulière, il y a de l'exagération, mais il y a certainement aussi du vrai. Je me figurais que la symphonie était le résultat d'une gageure. " On croit généralement, aurait dit M. Saint-Saëns, que pour faire une symphonie il faut avoir des idées. Moi, qui suis de première force, je vais prouver le contraire ; je prendrai les premières phrases ou bouts de phrases qui me viendront à l'esprit, j'en ferai une symphonie et l'on dira que c'est un chef-d'œuvre. " On l'a dit, en effet. Qu'on lise la série de motifs donnés dans le programme analytique et l'on verra que la plupart manquent de caractère personnel, y compris le motif qui reparait partout. On est très fort en

France sur la facture ; on l'est aussi en Allemagne et ailleurs ; mais l'originalité des idées ne court les rues nulle part.

J. WEBER

CARNET D'UN CURIEUX

LES DIVERSES ÉDITIONS DES OEUVRES DE BOSSUET.

Quelle est l'édition la plus correcte, la plus complète et la plus estimée des œuvres de Bossuet ? A cette question le *Polybiblion*, en 1887, répondait comme suit :

Dans les œuvres de Bossuet, il y a trois parts à faire : 1. Les ouvrages publiés par Bossuet ; 2. Les ouvrages posthumes, dont les manuscrits ont été publiés à diverses dates ; 3. Les ouvrages encore inédits. Sur le premier point, il est élémentaire qu'il faut s'en rapporter aux éditions originales, telles que les a données l'auteur. Sur le second point les difficultés abondent et elles sont très grandes. Comment a-t-on publié ces ouvrages posthumes, entre autres les *Sermons* et la *Défensio Declarationis* ? Avons-nous, à cet égard, un texte bien établi et définitif ? Quant aux ouvrages encore inédits, il ne saurait être question que de la correspondance qui pourrait être notablement augmentée.

Disons un mot des diverses éditions. En 1736, on donna à Venise une édition des *Oeuvres complètes* ; elle est très défectueuse, sans aucune valeur et ne peut pas être citée. De 1743 à 1753, Pérau et Leroy en donnèrent une autre à Paris, en 20 vol. in-4 ; elle ne vaut guère mieux que la précédente. De 1772 à 1788, un bénédictin des Blancs-Manteaux, Dom Déforis, fit paraître 19 vol. in-4 d'une édition plus sérieuse, collationnée sur les manuscrits. Elle n'est pas à l'abri de justes critiques ; en outre, elle est restée inachevée : la Révolution l'arrêta et Dom Déforis périt sur l'échafaud le 25 juin 1794. De 1814 à 1819 une nouvelle édition, préparée avec soin à St-Sulpice, fut publiée à Versailles, en 43 vol. in-8, par deux prêtres de cette pieuse et savante Compagnie, MM. d'Auberive et Caron. Cette édition, excellente dans son temps, n'est plus au courant des études historiques actuelles ; elle n'en reste pas moins encore justement estimée, eu égard surtout à celles qui ont suivi. De celles-ci nous ne disons rien, parce qu'elles n'ont rien de scientifique : on ne peut pas et on ne doit pas les citer. Il en est une cependant qui mérite quelque attention, car elle a réalisé un incontestable progrès, malgré des erreurs et des lacunes très nombreuses, c'est l'édition donnée par M. Lachat, chez M. Vivès. On l'a annoncée et proclamée comme étant la seule authentique et définitive. Malheureusement de telles prétentions sont loin d'être justifiées, et l'édition définitive est encore à venir. Malgré de bons et de très bons côtés, l'œuvre de M. Lachat prête le flanc à plus d'une critique. Sainte-Beuve (*Nouveaux lundis*, II, 333-358) ayant d'abord décerné des éloges à M. Lachat, s'est cru obligé, après plus ample informé, de revenir sur son premier jugement : " Je suis allé, dit-il, un peu vite et de confiance en accordant à M. Lachat d'avoir réussi à constituer le texte de Bossuet. Des personnes du métier et qui ont compulsé après lui les manuscrits, m'ont fait voir que sa

collation était tout à fait insuffisante. J'en ai eu la preuve, notamment sur le *Premier sermon pour la fête de tous les Saints*, que lui-même a donné précisément comme échantillon " (Ibid. p. 336)

M. Gazier est un de ceux qui ont le mieux étudié le texte des sermons dans son *Choix de Sermons de Bossuet* ; l'introduction de ce bon livre est excellente et mérite d'être signalée.

Un fin et habile critique, M. Gandar, a très souvent examiné et jugé la question qui nous occupe dans un livre fort intéressant : *Bossuet orateur. Etude critique sur les sermons de la jeunesse de Bossuet* (1643-1662). Dans son introduction, il fait à chaque éditeur la part très juste qui lui revient ; après avoir constaté les avantages et les défauts de l'édition de M. Lachat, il ajoute, en manière de conclusion : " L'édition qu'il vient d'achever pourra fournir un point de départ et un cadre à une édition meilleure ; M. Lachat gardera dans l'œuvre définitive une part qui ne lui sera point dérobée, je le souhaite ; il aura contribué plus que personne, après Déforis, à la préparer, mais en dépit de ses promesses, il est certain que nous l'attendons encore " (Ibid., p. XLI). C'est bien là la vérité. Au reste, pour s'en convaincre, on peut recourir à une épreuve décisive, qu'on prenne quelques volumes de la collection des *grands écrivains de la France*, de la maison Hachette, par exemple, le *Retz*, de M. Chantelauze ; le *Racine*, de M. Paul Mesnard ; le *Saint-Simon*, de M. Boislisle. etc ; qu'on les compare avec d'autres volumes de n'importe quelle édition de Bossuet, on verra alors la différence.

Les choses étant ainsi, nous estimons que le mieux est de recourir toujours aux éditions originales, ce qui est facile lorsqu'on est à portée d'une grande bibliothèque ; pour les autres ouvrages, on fera bien de se servir à la fois des deux éditions de Versailles et de M. Lachat.

PROPOS DU DOCTEUR

LE CAFÉ.—SES AVANTAGES ET SES INCONVÉNIENTS.

Parmi les moteurs du système nerveux dont l'usage s'étend sur toute la surface du globe, les uns, tels que les alcooliques et le tabac, offrent des avantages compensés par de bien graves inconvénients ; les autres, tels que le thé et le café, ont eu presque toujours de bons résultats, lorsque leur emploi a été sagement conduit. Aussi, le café, avec la propriété qu'il possède d'exalter la sensibilité et la mémoire, de prédisposer aux travaux intellectuels et de favoriser la digestion est-il toujours fort goûté, en dépit de la fameuse prédiction de Mme de Sévigné : " Racine passera comme le café. "

Outre ces diverses propriétés excitantes qui l'ont fait adopter comme le complément indispensable d'un bon repas, un des effets les plus remarquables du café est, sans contredit, de soutenir les forces des hommes soumis à de rudes travaux ou bien à de fatigants voyages, tout en permettant passagèrement de réduire de vingt-cinq ou trente centièmes la quantité de leurs aliments. D'après les les ingénieuses observations de Gasparin, ces effets sont dus à la propriété que possède le café de rendre plus stables les éléments de notre organisme, en empêchant le corps de se " dénourrir " par une déperdition moindre.

Devant de telles propriétés, il ne faut donc pas s'étonner de la rapidité avec laquelle l'usage de l'infusion de café torréfié a envahi les grands centres ouvriers, les villes et même les campagnes. C'est grâce en effet à cette liqueur bienfaisante que de pauvres ménages trouvent le moyen de supporter la crise de misère que nous traversons, et que l'ouvrier sans ouvrage peut tromper sa faim en attendant un lendemain meilleur. Mais en dehors de ces cas où l'abus du café devient presque une nécessité, cette liqueur a cessé d'être seulement le complément du repas ; elle est absorbée indistinctement à toute heure de la journée et elle finit même par remplacer complètement le repas du matin. C'est aussi la tasse de café noir qui constitue le plus souvent aujourd'hui le déjeuner de l'employé ou de l'ouvrière, et permet à leur estomac d'oublier les heures qui s'écouleront avant le prochain repas ; à la campagne même, la ménagère qui préparait autrefois une bonne soupe au labourer matinal a trouvé beaucoup plus facile de jeter de l'eau bouillante sur le filtre et n'a pas eu de peine à faire contracter à son mari une habitude dont elle profite largement.

Le café noir, pris ainsi à jeun, lorsque l'estomac est dans l'état le plus complet de vacuité, ne saurait avoir une heureuse influence sur cet organe. Son action stimulante, qui l'a fait recommander après le repas, produit sur la muqueuse de l'estomac une excitation d'autant plus grande que le liquide est mis en contact plus direct avec cette muqueuse, et de nombreuses observations personnelles nous permettent de compter l'infusion de café torréfié, prise à jeun, comme une des causes les plus fréquentes de gastralgie. Ce reproche, nous pouvons d'ailleurs l'adresser aux différentes boissons dites stomachiques ou apéritives, tels que bitter, vermouth, absinthe, vin de quinquina, et en général, sauf de rares exceptions, à tous les médicaments qu'une déplorable habitude fait prescrire à un moment éloigné des repas. Le moindre inconvénient de cette pratique, qui met le médicament en contact immédiat avec la muqueuse, est d'irriter celle-ci et d'engendrer la dyspepsie et la gastrite.

Il est juste d'ajouter que la soupe au café (mélange de pain et de café) dont font usage les troupes et les ouvriers mineurs, semble diminuer l'action irritante que provoque le café pris seul, sans autre aliment ou mélangé à de l'eau-de-vie. Néanmoins, chers lecteurs, sachons ne pas abuser de cette précieuse boisson, nuisible à dose exagérée, inutile à dose modérée, si nous ne devons profiter du réveil qu'elle communique à nos organes, et dans la crainte de la gastralgie, contentons-nous des agréables sensations que procure, par son parfum exquis, la tasse de café prise après le principal repas de la journée.

DR DEGOIX.

NETTOYAGE DES DENTS.

Le nettoyage ne consiste pas, comme bien des personnes se le figurent à se frotter les dents à l'aide d'une brosse chargée d'une poudre dentifrice. Le nettoyage proprement dit s'exécute avec une série d'instruments destinés à enlever le tartre sur les dents et sous les gencives.

Il est de la plus haute importance de faire enlever le tartre qui se dépose au collet des dents, parce que dans la plupart des cas il amène

ne certaines affections des gencives qui produisent des douleurs névralgiques assez fortes et qui disparaissent comme par enchantement après un nettoyage de dents ; de plus le tartre dentaire est la cause principale du déchaussement, de l'ébranlement, et de la chute des dents. Il a de plus l'inconvénient de donner à l'haleine une odeur repoussante.

Le nettoyage est une opération assez délicate qui se fait à l'aide d'instruments appropriés que l'on nomme grattoirs ; cette opération est, dans la majorité des cas, tout à fait indolore, presque toujours les gencives saignant légèrement par l'obligation de les écarter avec la pointe d'un instrument destiné à aller enlever les dépôts de tartre qui sont accumulés sur la dent au-dessous de la gencive. Il est même obligatoire de faire saigner les gencives pendant le nettoyage, afin de les décongestionner.

Quelques personnes mal renseignées ou imbuës de vieux préjugés ne se font jamais nettoyer les dents, parce que, disent-elles, ça les fait éclater, carier, déchausser, que sais-je encore !

C'est une regrettable erreur de croire à des choses pareilles ; certes si vous vous adressez pour cette opération à des personnes qui n'en font pas profession, vous risquez fort pendant l'opération, de vous voir arracher des lambeaux de gencives, quelquefois même la fracture ou l'extraction de quelques dents pourront survenir, le nettoyage sera incomplet, etc. Croyez-moi, chers lecteurs, adressez-vous à un spécialiste et vous n'aurez jamais à redouter de semblables accidents.

Un nettoyage de dents est tout ce qu'il y a de plus salubre, c'est en quelque sorte, chez les personnes qui ont à cœur de se soigner la bouche, l'opération préliminaire que doit faire le dentiste avant d'en exécuter d'autres. L'opération du nettoyage permet l'exploration des arcades dentaires dans leurs moindres recoins et décèle souvent la présence de caries, de lésions qu'une simple inspection n'aurait pas fait découvrir. Le tartre se dépose par ordre de fréquence sur les dents antérieures de la mâchoire inférieure, puis sur les molaires supérieures.

Le tartre est un enduit d'abord limoneux blanchâtre ou jaunâtre qui s'amasse au collet des dents et s'y durcit en une masse concrète, qui forme à la base de la couronne une incrustation phosphato-calcaire, qui du collet des dents finit dans certains cas par envahir leur totalité [couronne, racines] plus la muqueuse gingivale environnante. Le tartre peut s'accumuler dans des proportions extraordinaires. Je possède dans ma collection un spécimen de tartre du poids de neuf grammes qui se trouvait déposé sur les molaires supérieures.

Le tartre est le résultat d'un dépôt par précipitation des sels alcalins contenus dans la salive. Dans sa composition on trouve du phosphate et du carbonate de chaux, du mucus salivaire, de la matière animale, auxquels viennent s'ajouter quantité de parasites de la bouche [des infusoires, des vibrions], tels que le leptotrix buccalis, le leptomitus, l'oïdium albicans, le vibrio spirilla, le valvox. Comme on le voit, ce n'est pas tout à fait engageant d'entretenir dans la cavité buccale une telle collection d'êtres inférieurs.

Après qu'on se sera fait nettoyer les dents, comme remède préven-

tif, on devra tous les jours se les brosser dans tous les sens avec une brosse en blaireau, chargée d'une poudre dentrifice alcaline.

LA FLUXION DENTAIRE.

La fluxion dentaire est une poussée inflammatoire débutant dans le tissu cellulaire sous-muqueux des gencives, s'étendant presque toujours dans le tissu sous-aponévrotique des joues et ayant pour cause une mauvaise racine, une dent cariée, une pulpite, une périostite aiguë, l'évolution d'une dent.

Les symptômes caractéristiques de la fluxion ne sont autres que ceux de l'inflammation, c'est-à-dire que la partie affectée est rouge, chaude, douloureuse, tuméfiée (rubor, calor, dolor, tumor) : la durée de cette affection varie de 3 à 5 jours ; la fluxion peut être œdémateuse ou phlegmoneuse et disparaître par résolution ou par suppuration.

Les conséquences de cette affection peuvent être bénignes ou graves. Indépendamment du phlegmon et des névralgies faciales qu'elle peut provoquer en s'irradiant aux parties voisines, elle peut déterminer des désordres quelquefois très graves du côté des yeux, de l'ouïe, des fosses nasales, etc., etc.

Dans les cas ordinaires, supposons une fluxion marchant à la suppuration, un abcès peut aboutir dans le vestibule de la bouche, sur la muqueuse gingivale, sur la muqueuse palatine ou bien sur celle du plancher buccal, selon qu'il s'agit des dents de la mâchoire supérieure ou inférieure. Ceci n'est que désagréable pour le malade ; mais, hélas ! les choses ne se passent pas toujours ainsi ; l'abcès pourra traverser le tissu musculaire des joues et venir aboutir sur le derme où il laissera à jamais de son passage l'ineffaçable cicatrice. Il pourra aussi envahir le sinus maxillaire et affecter les fosses nasales, les cavités orbitaires. On en a vu, ne pouvant trouver une issue à l'endroit où ils avaient évolué, fuser au loin à travers les tissus, les uns allant détruire la membrane du tympan, les autres sortir, en créant une fistule, au cou, sous l'aisselle, etc, et déterminer des plaies suppurantes que rien ne pouvait cicatriser et qui se sont guéries presque subitement par l'extraction d'un mauvais chicot.

Comme traitement de la fluxion, il faut éloigner la cause du mal et pratiquer l'extraction, même pendant la poussée inflammatoire—ou bien badigeonner la gencive avec un collutoire à base d'iode pour amener la résolution. (1)

Employer les gargarismes émollients—les pédiluves chauds, les purgatifs ;—ne jamais s'appliquer de cataplasmes et surtout ne pas s'envelopper la tête comme on a la mauvaise habitude de le faire, cette pratique détestable ayant pour effet d'augmenter encore la chaleur de la région malade et d'y faire affluer le sang.—Dans le cas où le pus sera

(1) Collutoire dentaire : Teinture d'iode.....	4 grammes
Iodure de potassium.....	1 "
Alcoolature de racines d'aconit.....	6 "

Mélez. A l'aide d'un pinceau, badigeonnez légèrement la gencive à l'endroit de la dent malade, dans le cas de fluxion ou de périostite.

formé, il sera essentiel de lui donner issue à l'aide d'une incision au bistouri, opération que seul le médecin devra pratiquer.

Mais tout ceci ne fera que passer momentanément la fluxion qui reviendra à plusieurs reprises, si la dent, cause de l'affection n'a été traitée à temps ou extraite.

CARIE DENTAIRE

La carie dentaire est de nos jours une affection assez commune, il est bien difficile, en effet, de rencontrer une personne, chez laquelle on ne puisse constater sur une de ses dents, la présence d'une tache de carie. Cette affection de la dent est due à l'altération de l'émail par certains acides ; la marche progressive de la carie se fait de la périphérie de la couronne au centre de l'organe.

Voici d'après Harris la définition de la carie dentaire : " La carie d'une est la décomposition chimique des sels terreux de la partie affectée, accompagnée quelquefois mais non toujours, de la désorganisation de la trame organique de cette partie de l'organe. " Il convient d'ajouter à ce qui précède que comme toutes les affections de nature septique, elle possède un *microbe particulier*.

Parmi les causes déterminantes on remarque : les vices de constitution et de développement des tissus dentaires, les fissures, les dépressions, les érosions de la couronne des dents, qui sont autant de causes prédisposantes à la carie. Indépendamment des acides qui se forment dans la salive sous la dépendance d'une affection du tube digestif, des intestins, de certaines fièvres éruptives, de la grossesse, on introduit journellement dans la cavité buccale des substances acides ou à transformation acide, sous forme d'aliments, de boissons, de médicaments.

Certains auteurs font jouer un rôle important à la doctrine héréditaire et prétendent que comme le rachitisme, la phtisie, etc., la carie dentaire est héréditaire ; jusqu'à présent cette hypothèse ne paraît pas suffisamment démontrée pour qu'on puisse l'accepter sans réserves.

Le traitement de la carie dentaire peut être de deux ordres, préventif et curatif. Le premier consiste dans l'alimentation et les soins. C'est-à-dire qu'une nourriture riche en matières phosphatées et calciques produira sur les tissus composant les dents des effets salutaires. L'emploi d'une brosse et d'une poudre dentifrice alcaline le lavage de la bouche avec de l'eau ordinaire additionnée de quelques gouttes d'un élixir dentifrice quelconque, sont indispensables.

Lorsque les dents seront trop serrées, au lieu d'employer la lime qui est d'un usage pernicieux, on se trouvera bien d'insinuer un petit élastique dans les espaces interdentaires afin d'enlever les mucosités et les parcelles alimentaires qui ont tendance à y séjourner.

Le traitement curatif consiste dans la résection des tissus cariés et dans l'obturation (plombage) de la cavité, soit avec des ciments (émail artificiel), des amalgames [composés d'argent, d'or, d'étain et de platine], de l'or [aurification], L'une ou l'autre de ces matières obturatrices ne doit être employée de préférence, c'est du reste au praticien qu'il appartient de faire choix sur le produit qu'il doit employer, selon qu'il s'agit de telle dent et de tel cas. Bref, quand une obturation est

bien faite et surtout lorsque la carie est prise à temps, la durée de l'obturation et la conservation de la dent malade peuvent être d'une durée illimitée.

CH. L. QUINCEROT.

MOUVEMENT DE LA LIBRAIRIE

MUSIQUE—Chez Grus, Paris : *Enseignement musical*. Marche à suivre pour enseigner la notation, le rythme et les tons par l'usage du piano. Série de 21 cartons indépendants, chaque carton renfermant une seule des principales difficultés de la musique et du piano, par A. M. Auzende. Net, 10—Chez Hamelle, Paris : *Mécanisme et style* [en deux parties]. Vade-mecum du pianiste, par C. Bériot. Première partie : Mécanisme, 12 fr.—Chez Mackar & Noël, Paris : *Méditation*, par C. Lefebvre, [opéra 68], arrangée pour orgue par A. Guilmant. Net, 2 fr.—Chez Vernède, Versailles : *Trois offertoires* pour orgue ou harmonium, par J. C. L. de Calonne. Net 3 fr.—Chez Parvy, Paris : *Ave verum*, solo et chœur à trois voix égales, avec accompagnement d'orgue, par J. d'Hommée. 3 fr.—Chez Heugel Paris : *Ave stella*, stances pour ténor ou soprano, avec accompagnement de piano, violon et orgue [ad lib.], par J. Faure. 7 fr 50.—Chez Choudens, Paris : *Ave Maria*, pour soprano ou ténor, avec accompagnement de piano ou orgue et violon, par G. Bizet, 7 fr.—Chez Leduc, Paris : *Etude complète des intervalles* mineurs, majeurs, et justes, basée sur la gamme chromatique majeure ascendante et descendante, avec accompagnement de piano, par H. Duvernoy. Net. 2 fr. 50—Chez Sudre, Paris : *Symphonie-cantate de Mendelssohn*. arrangée pour musique militaire par G. Wettge. Grande partition. 3 fr.—Chez Ginn & Co, Boston : *Hand-Book of Music lessons*, by N. S. Tilden—Chez Weekes & Co, Londres : *Notes on musical form and analysis* by F. A. Pritchard, 6 d.

SCIENCES—Chez Roper & Drowley, Londres : *The uses of plants*, by professor G. S. Boulger. Manuel de botanie économique traitant spécialement des produits végétaux introduits pendant les cinquante dernières années.—At the Industrial Publication Co, New-York : *Electrical Rules, Tables, Tests and formulæ*, by Andrew Jamieson—Chez Baudry & Cie, Paris : *Hydraulique agricole*, par J. Charpentier de Cossigny, ingénieur civil. 2ième édition revue et augmentée. Gr. in8, avec de nombreuses figures dans le texte, 15 fr.

NOS PRIMES

CONFÉRENCES du R. P. Monsabré, par série de neuf brochures. Sujets—1882 : *Gouvernement de Jésus-Christ*—1883 : *Les Sacrements*—1884 : *L'Eucharistie*—1885 : *La Pénitence*—1886 : *L'Ordre*—1887 : *Le Mariage*—1888 : *La vie future*—1889 : *L'autre monde*. Chaque série, en librairie, 50 cts, pour nos abonnés 36 cts.

MORCEAUX CHOISIS DE PROSATEURS ET DE POÈTES FRANCAIS, par l'abbé E. Ragon, 3 vol. in-12, en librairie \$3.00, pour nos abonnés \$2.35.